

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 15 décembre 2017

Date de la convocation :
11/12/2017

Membres en exercice :
15

Présents :
10

Votants :
8

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

*L'an deux mille dix-sept et le quinze décembre l'assemblée
régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Christian BOURRELLY,
Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Paul LOMBARD, Daniel
DELORY, Michèle MOUTTE

Excusés :

Stéphanie GIOVANNONI, Cyrille PRACHE, Eric ROBIN

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 064

Objet: Subvention exceptionnelle à l'association du Crou de Bane

Monsieur le Maire informe que l'élue en charge de l'organisation des fêtes de fin d'année a dû investir dans de nouvelles décorations de Noël. La Commune n'ayant pas de compte chez le fournisseur, c'est l'association du Crou de Bane qui a pallié au paiement de ces fournitures.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 113.50€ pour la rembourser.

Monsieur le Maire demande à Mesdames MARC Maryse et CLAEYS Marie-Claude, présidente et trésorière de l'association, de ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 113.50€ au profit de l'association du Crou de Bane.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

